

Plan de l'asile des aliénés de Marseille par Michel Robert Penchaud

Ce plan, établi en 1830 par Michel Robert Penchaud architecte de la ville, à la demande de la municipalité, concerne le futur Asile des aliénés de Marseille, sur un terrain acheté à la famille Roux Labaume, le long de la rive gauche du Jarret au quartier Saint Pierre.

Cet hospice fut construit selon les conceptions hospitalières de l'époque : hôpital pavillonnaire comportant différents secteurs ou « divisions » autonomes, isolant les malades selon leur symptomatologie, séparant le quartier des hommes de celui des femmes dans une réalisation symétrique de part et d'autre de la chapelle.

A l'Est de la propriété on trouvait un terrain agricole permettant le travail de certains pensionnaires tandis qu'à l'Ouest, le long du Jarret, Penchaud avait prévu un grand jardin d'agrément arboré. Malheureusement il mourut en 1833 et ne put réaliser ce projet.

